



UFBJA

Union Franco Belgo-
Luxembourgeoise
de la jeunesse
adventiste

30 Avenue Émile Zola
CS20242
77190 Dammarie-les-Lys
Seine et Marne

Tél. 01 64 79 87 10
jeunesse.adventiste.org

Président :
Philippe LEDUC
jeunesse.ufb@adventiste.org

N° SDJES 077ORG0454
N° siret : 527 797 260 00017

SERVICE PÉDAGOGIQUE ET DE DOCUMENTATION



Visitez la boutique on line
JA-Store.fr

Aide financière

Parrainage MODE D'EMPLOI

Dans le cadre d'une ouverture vers l'extérieur de la JA et de sa mission, il est proposé aux enfants et aux jeunes de l'église d'inviter des amis à participer à des camps. L'objectif étant d'avoir un lien, non seulement dans le même camp, mais aussi à l'église.

*L'aide proposée ici vient à la fois de la fédération et de l'église adventiste locale qui s'engage non seulement financièrement mais aussi **relationnellement** à accueillir le jeune dans les activités de l'église avec son ami durant toute l'année.*

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

1. L'église adventiste locale accorde une aide financière de 60€ à l'enfant extérieur au monde de la JA.
2. En conséquence, la fédération JA accordera systématiquement une aide financière de 60€ pour l'enfant adhérent à la JA. Cette aide intervient après la déduction éventuelle des autres prestations (CAF, Aide CE ou Mairie, ANCV, etc.). Elle ne dépassera pas le prix total du séjour.

ÉTAPES À SUIVRE

1. **La famille adventiste** fait une demande auprès de son église adventiste locale au moyen du formulaire (ci-dessous) pour signaler que leur enfant invite un ami à vivre **son 1^{er} camp** avec lui.
2. **L'église locale** informe la famille de son accord, complète le formulaire et l'envoie à la fédération, règle à l'UFBJA (1) son aide financière
3. **La famille** règle à l'UFBJA (1) le montant restant à payer pour le séjour (après déduction des aides).
4. **La fédération JA** (Nord ou Sud) complète sa partie du formulaire, le transmet (par courriel) avec son règlement à l'UFBJA (1).

(1) De préférence par virement (voir RIB ci-dessous) mais cela peut aussi se faire par chèque à envoyer à UFBJA 30 avenue Émile Zola - CS20242 77190 Dammarie-lès-Lys (France)

Titulaire du compte : Union franco Belgo-Lux Jeunesse advent UFBJA CAMPS
IBAN : FR76 3008 7338 5000 0204 3750 314
BIC : CMCIFRPP



UFBJA

Union Franco Belgo-
Luxembourgeoise
de la jeunesse
adventiste

30 Avenue Émile Zola
CS20242
77190 Dammarie-les-Lys
Seine et Marne

Tél. 01 64 79 87 10
jeunesse.adventiste.org

Président :
Philippe LEDUC
jeunesse.ufb@adventiste.org

N° SDJES 077ORG0454
N° siret : 527 797 260 00017

SERVICE PÉDAGOGIQUE ET DE DOCUMENTATION



Visitez la boutique on line
JA-Store.fr

Aide financière

Parrainage

FORMULAIRE

FAMILLE

À compléter par le parent adventiste demandeur et à remettre au secrétaire de l'église adventiste locale pour accord.

Identité du JA adhérent

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom des parents :

Église d'origine :

Inscrit au camp :

Identité du jeune parrainé

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom des parents :

ÉGLISE LOCALE

À compléter par l'église locale et à envoyer à la fédération JA concernée.

Le comité d'église de en la personne de
(pasteur/secrétaire/trésorier)
a voté une aide financière de 60 € pour le jeune parrainé cité
ci-dessus et s'engage à l'accueillir durant l'année suivante
dans les activités de jeunesse.

Date :

Signature :

Clic droit, insérer image

FÉDÉRATION JA

À compléter par la fédération JA puis à renvoyer à l'UFBJA

La fédération JA de France - a voté l'aide financière
de 60 €* pour le jeune cité ci-dessus.

Date :

Signature :

Clic droit, insérer image

(1) Les règlements se feront de préférence par virement (voir RIB ci-dessous)
mais cela peut aussi se faire par chèque à envoyer à UFBJA 30 avenue Émile
Zola - CS20242 77190 Dammarie-lès-Lys (France)

Titulaire du compte : Union franco Belgo-Lux Jeunesse advent UFBJA CAMPS
IBAN : FR76 3008 7338 5000 0204 3750 314
BIC : CMCIFRPP